

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
 des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
 REUNIES
 et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL	{ France et Colonies Françaises C. C. P. Lyon 101-98 { Etranger	500 francs
		600 —

pu observer fleurs et fruits. En tenant compte des indications précédentes, je crois qu'on a affaire à *Artemisia Abrotonum* Lmk. Cependant le Dr SAINT-LAGER (*An. Soc. Bot. de Lyon*, T. XXV, 1900, p. 6, Histoire de l'*Abrotonum* dit : « Contrairement à une opinion acceptée jusqu'à ce jour, l'espèce cultivée depuis longtemps dans les jardins sous le nom d'Aurone mâle (*Art. Abrotonum*) n'a pas de patrie connue. Est-elle une race horticole de l'*Artemisia procera* ? »). Il avait indiqué à la p. 4 : *Artemisia procera* Willd. = *Artemisia paniculata* Lmk.

J'ai donné cette réponse, malgré son imprécision, en pensant qu'elle est de nature à provoquer des explications émanant d'autres botanistes, ce qui permettrait de mettre la question au point.

M. C.

PARTIE SCIENTIFIQUE

NOUVEAUX EUMOLPIDES DE MADAGASCAR (Col. Phytophaga)

par Jan BECHYNÉ, Mus. G. Frey, Tutzing (Allemagne).

Rhembastus centralis n. sp.

Tananarive (Mus. G. Frey).

Long. 2 mm. ♀ inconnue.

Rouge testacé, tibias, tarses et antennes plus pâles, dessus avec un faible reflet verdâtre, moitié postérieure de la tête, bords du prothorax et des élytres (suture incluse) d'un noir verdâtre.

Il ressemble beaucoup à *Rh. nanulus* Har., mais la tête est fortement ponctuée, même le prothorax est partout ponctué et les intervalles des élytres sont convexes, le deuxième costiforme en avant. Denticulation des fémurs presque effacée.

Rhembastus gibbifer n. sp.

Diego Suarez (Mus. G. Frey, type) : *ibid.* (coll. FAIRMAIRE, Mus. Paris).

Long. ♂ : 4 mm ; ♀ : 4,5 - 5 mm.

Noir de poix, avant-corps et pattes rouges, antennes noires à 3 premiers articles rouges, écusson bronzé métallique, élytres d'un beau bleu-vert métallique.

Tête presque lisse, front muni au milieu d'une légère impression longitudinale, sillons oculaires profonds, convergents en avant, mais se terminant en dehors des calus surantennaires. Front plus que 4 fois aussi large que le diamètre transversal d'un œil. Antennes dépassant légèrement le milieu des élytres, le 2^{me} article presque aussi grêle que le 3^{me}, articles 2 - 4 presque de la même longueur.

Prothorax ayant sa plus grande largeur à la base, côtés arrondis et rétrécis en avant, plus fortement à partir du milieu. Disque convexe en tous les sens, très finement et éparsément ponctué. Ecusson concave.

Elytres presque deux fois aussi larges que le prothorax, gibbeux-convexes, points arrangés en séries longitudinales en avant, irrégulièrement disposés en plus faibles en arrière et vers les côtés, intervalles pointillés. Derrière le calus huméral, il se trouve une forte impression transversale atteignant le bord marginal. Fémurs finement denticulés.

Parmi ses congénères, cette espèce est facile à identifier par l'im-

pression postbasale des élytres élargie jusqu'aux bords latéraux et par la convexité gibbeuse du disque.

Rhembastus colasi n. sp.

Forêt Côte Est, 1901 (Ch. ALLUAUD, Mus. Paris).

Long. ♂ : 2,2 mm ; ♀ : 2,8 mm.

Noir de poix, submétallique, dessus bronzé vert, labrum, palpes, antennes (articles 7, 10 et 11 indistinctement rembrunis) et pattes testacés. Dessus brillant, corps légèrement obovale.

Tête distinctement ponctuée, sans impressions, sillons oculaires profonds, front plus que deux fois aussi large que le diamètre transversal d'un œil. Antennes assez robustes, dépassant le milieu des élytres, les derniers articles épaissis, mais bien allongés, le 2^{me} aussi long mais bien plus épais que le 3^{me}.

Prothorax transversal, moins que deux fois aussi large que long, côtés faiblement arrondis et peu rétrécis en avant. Surface couverte d'une ponctuation semblable à celle de la tête, qui est effacée vers les bords latéraux.

Elytres plus larges que le prothorax, fortement ponctués en séries longitudinales régulières, impression postbasale bien distincte, points forts même sur le calus basal. 5^{me} strie profondément impressionnée près du calus huméral qui est fortement convexe, points en arrière et aux côtés (surtout des séries 8 et 9) très faibles, intervalles pointillés. Les 4 fémurs postérieurs faiblement denticulés.

♂. Premier article des 4 tarses antérieurs dilaté, intervalles élytraux plans.

♀. Calus huméral des élytres prolongé en une courte côte longitudinale bien convexe, se dirigeant obliquement vers le bord latéral et se terminant sur le 8^{me} intervalle. Pattes plus grêles.

Cette espèce, dédiée à mon ami G. COLAS, est reconnaissable à sa coloration. Elle est voisine de *Rh. schaeferi* Bech.¹ qui, outre la coloration différente, n'offre aucune trace de côtes élytrales. *Rh. pensitus* Bech.² est caractérisé par la forme du prothorax dont les côtés sont rétrécis en avant en ligne parfaitement droite.

Rhembastus hovus Bechné³.

Tamatave (Mus. G. Frey) ; Tananarive (dtto) ; Rég. Androna (dtto).

Le ♂ de cette espèce est plus petit (4,5 mm), les antennes plus robustes (chez un exemplaire ce sont seulement les deux derniers articles qui sont noirs), le premier article des 4 tarses antérieurs dilaté et le denticule des fémurs intermédiaires plus distinct que celui des antérieurs ou des postérieurs.

Rhembastus androyensis n. sp.

Pays Androy (Sud), 1900 (Ch. ALLUAUD, Mus. Paris).

Long. ♂ : 3,2 mm ; ♀ : 3,5 mm.

Noir bleu, élytres vivement bleu métallique, écusson verdâtre, avant-

1. *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 16, 1947, p. 30.

2. *Acta ent. Mus. Nat. Pragae*, 25, 1947, p. 39.

3. *Acta ent. Mus. Nat. Pragae*, 24, 1946, p. 52.

corps, pattes et antennes (sommet du 6^{me} et articles 7-11 ainsi que les mandibules noir de poix) rouge testacé.

Tête large, front deux fois aussi large que le diamètre transversal d'un œil, muni d'une courte impression longitudinale au milieu qui est remplacée sur le vertex par une faible carène longitudinale. Calus sur-antennaires faiblement indiqués, sillons oculaires profondément insculptés et abaissés. Surface éparsément mais bien distinctement ponctuée. Antennes dépassant (♂) ou n'atteignant pas (♀) le milieu des élytres, les 5 articles apicaux distinctement épaissis, le 3^{me} et le 4^{me} subégaux, chacun d'eux plus long que le 2^{me}.

Prothorax transversal, fortement convexe, deux fois aussi large que long (♂ ; chez la ♀ encore plus large), côtés faiblement arrondis. Surface assez fortement ponctuée (bien plus fortement que la tête), points effacés aux côtés et surtout aux environs des angles antérieurs qui sont acutangulaires.

Elytres bien plus larges que le prothorax, faiblement impressionnés transversalement derrière le calus huméral, bien fortement ponctués en séries longitudinales régulières, points plus faibles vers les côtés et vers le sommet. Intervalles plans, chacun offrant une série irrégulière de points microscopiques. Chaque élytre est muni sur l'espace apical d'un tubercule large, mais peu convexe. Denticule des fémurs subtil.

Rh. andoyensis n'est pas difficile à reconnaître à la forme curieuse de la partie apicale des élytres. Chez le ♂ le premier article des tarsi antérieurs est dilaté.

Rhembastus felicitarius n. sp.

Tamatave (Mus. G. Frey).

Long. 3,8 mm. ♂ inconnu.

Noir de poix, avant-corps, pattes et antennes rouge testacé, antennes 6-11 d'un brun de poix, élytres et écusson d'un vert métallique sombre. Corps allongé, fortement convexe, dessus brillant.

Espèce très semblable à la précédente dont elle se distingue par la taille un peu plus robuste, par le front dépourvu de l'impression centrale, par le vertex non caréné, par les articles apicaux des antennes allongés et à peine épaissis (antennes atteignant le milieu des élytres), par les côtés du prothorax plus distinctement arrondis et les angles antérieurs fortement proéminents, par les intervalles élytraux plus densément pointillés, par l'absence du tubercule antéapical et le denticule des fémurs postérieurs considérablement plus grand que celui des 4 fémurs antérieurs.

Andrahomana n. gen.

Aspect général d'un *Majungaeus*¹ (surtout *M. suturalis* Har.) mais bien caractérisé par la forme extraordinaire des épipleures. Ceux-ci sont strictement horizontaux à côté externe, réfléchis un peu en arrière et à côté interne, simplement convexes et, à partir du milieu vers le sommet, ils ne sont séparés du disque des élytres que par une série de points ; c'est-à-dire les élytres sont dépourvus des élytrophores (= bord réfléchis de la surface des élytres), toujours présents en toute leur longueur chez les autres *Typhorini*.

4. *Acta Soc. ent. CSR*, 46, 1949, p. 20.

Andrahomana exepibleurica n. sp.

S. Madag. : Andrahomana, 1900 (Ch. ALLUAUD, Mus. Paris).

Long. presque 4 mm. ♂ inconnu.

Brun de poix, dessus avec les reflets verdâtres métalliques, pattes plus pâles, antennes testacées, dernier article rembruni. Taille courtement ovulaire, dessus brillant.

Tête presque lisse, front convexe, large, 3 fois aussi large que le diamètre transversal d'un œil. Sillons oculaires bien marqués, abaissés. Antennes atteignant le premier tiers des élytres, 1^{er} article épais, le 2^{me} plus grêle, 3-6 encore plus grêles, le 3^{me} deux fois aussi long que le précédent, plus long que le 4^{me}, les 5 apicaux épaissis, mais bien allongés.

Prothorax convexe, ayant sa plus grande largeur à la base, deux fois aussi large que long, côtés faiblement arrondis et fortement rétrécis en avant. Surface finement et densément pointillée (grossiss. 80-100 ×) et fortement et assez éparsement ponctuée, points grands effacés vers les côtés.

Elytres plus larges que le prothorax, calus huméral faible, impression postbasale obsolète, ponctuation disposée en séries longitudinales régulières, forte en avant, fine en arrière, intervalles pointillés. Sommet extrême tronqué en ligne droite. Epimères du prosternum remontant jusqu'à la partie supérieure du prothorax, avant ses angles antérieurs.

Ivongius rufipes Harold 1877 (nov. comb.).

Mahatsinjo (coll. J. CHATANAY, Mus. Paris) : Fénériver, Rég. de Soanierana (A. MATHIAUX, Mus. Paris).

Les ♂♂ de cette espèce ont été décrits en 1885 par LEFÈVRE sous le nom de *Ivongius incostans*.

Eurydemus metallicus sculpturatus n. subsp.

Ankarampotsy, 1000-1100 m, F. C. E., Tantamala (R. CATALA, Mus. Paris).

Diffère de la race typique par le prothorax très distinctement ponctué et, au contraire, par la ponctuation élytrale faible.

Présenté à la séance de la Section entomologique en sa séance du 13 octobre 1956.

ENUMERATION DES CORAUX TRIASIQUES DE LA HONGRIE

par le D^r G. KOLOSVÁRY (Szeged).

(Syst. Zool. Institut de l'Université de Szeged, Hongrie).

Tabulata

Pachypora triasiana de Régny. — Mt Keszthely. — Carnicien.

Pterocorallia

Gigantostylis epigonus Frech. — Mt Keszthely. — Carnicien.

Coccophyllum cf. *sturi* Reuss. — Mt Buda. — Carnicien.

Coccophyllum sp. — Mt Mecsek. — Anisien sup.

Archaeocyclocorallia

Triades :

Conophyllia dadiciformis (Klipstein). — Mt Bakony. — Ladinien sup.

Conophyllia zitteli (Volz). — Mt Bükk. — Ladinien sup.